**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comptes 2014 de l'Etat de Vaud

Un résultat maîtrisé dans un environnement complexe

Avant révision du Contrôle cantonal des finances, les comptes de l'Etat se soldent pour 2014 par un excédent de revenus de 0,8 mio. Dans le cadre de leur bouclement, le Conseil d'Etat anticipe certains financements dans les secteurs les plus touchés par le franc fort. Hors ces éléments extraordinaires, la prévision budgétaire est étroitement respectée. L'exercice est marqué toutefois par une stagnation des revenus d'impôts dans un contexte «post 9 février» instable. Aussi la maîtrise des dépenses demeure-t-elle la préoccupation constante du gouvernement.

Les charges brutes de l'Etat de Vaud pour l'exercice 2014 s'élèvent à 9517,8 mios. Ce montant inclut des écritures de bouclement pour un total de 599 mios, contre 841 mios l'année précédente. Il s'agit d'amortissements non planifiés au budget, notamment dans le domaine des EMS et des institutions spécialisées, et de préfinancements dans des secteurs prioritaires comme le tourisme, le développement économique ou la formation professionnelle.

Ces opérations neutralisées, les charges nettes de l'Etat sont inférieures de 4 mios au budget et augmentent de 322 mios par rapport aux comptes 2013, ce qui représente une croissance de 3,7% conforme à la prévision budgétaire. Les principaux écarts concernent les charges de personnel (+61 mios), le secteur social (+114 mios), la santé (+64 mios), la formation et la culture (+22 mios) ainsi que les transports (+17 mios). La progression en 2014 de la masse salariale de l'Etat (2,7%), en particulier, reste inférieure à celle de ses dépenses courantes.

Le montant des revenus atteint 9518,6 mios, soit 72 mios et 0,8% seulement de plus qu'à la fin 2013. Principal moteur des recettes (60% des impôts), l'impôt sur le revenu progresse de 1,1%, soit au dessous du PIB vaudois (1,9% estimé pour 2014) et de la population du canton (1,6% en 2014). La baisse de 10 mios (-1,5%) de l'impôt sur le bénéfice des entreprises s'explique notamment par la réduction du taux légal intervenue en janvier 2014. Les impôts dits conjoncturels (gains immobiliers, droits de

mutation, successions et donations) marquent pour leur part un net retrait de 60 mios (-11,4%) par rapport à l'année précédente.

Du côté des investissements, la part nette de l'Etat atteint 303 mios, soit 67 mios de moins que prévu au budget mais 62 mios de plus qu'en 2013. Mis en place dans les services il y a un an, le dispositif de pilotage des investissements les plus importants commence à déployer ses effets. Figurent parmi les tranches nettes réalisées en 2014 les routes cantonales (38 mios), le CHUV (46 mios), le Centre d'enseignement de l'Ouest Lausannois (16 mios), le Centre d'enseignement post-obligatoire de Nyon (11 mios) ou encore l'acquisition des deux bâtiments Riponne et Montbenon (64 mios).

Globalement, l'Etat a investi en 2014 un montant brut (y compris la part de tiers) de 312 mios, octroyé de nouveaux prêts (48 mios) et de nouvelles garanties (222 mios), et pris une participation (17 mios) pour un total de 599 mios. Au final, après neuf réductions consécutives, la dette nette du Canton amorce une légère remontée de 475 à 575 mios. Cette situation s'explique principalement par le financement d'une nouvelle tranche de recapitalisation de la Caisse de pensions (180 mios) et la montée en puissance des investissements.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mars 2015

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01; Eric Birchmeier, chef du Service d'analyse et de gestion financières, 021 316 25 50

TÉLÉCHARGEMENT(S)

Comptes 2014 Annexes
Comptes 2014 Présentation